



presents

blokart® EUROPEAN CHAMPIONSHIP 16 to 20 October 2019



 www.facebook.com/cbcvsaintbrevin/

@: clubbrevinoischarvoile@gmail.com



Graphisme : Mickael Penne



Région PAYS DE LA LOIRE



PROGRAMME

Mercredi 16 octobre 2019 : BM 13h15 coefficient : 87

- ✓ 11h00 à 17h00 entraînement libre,
- ✓ 15h00 à 20h00 confirmation des inscriptions au SNB, pot d'accueil.

Jeudi 17 octobre 2019: BM13h49 coefficient: 81

- ✓ 8h00 à 10h00 confirmation des inscriptions au SNB,
- ✓ 10h15 Briefing pilotes, Blokarts prêts à courir,
- ✓ 10h30 à 17h00 courses à suivre.

Vendredi 18 octobre 2019 : BM 14h27 coefficient : 74

- ✓ 11h00 Briefing pilotes, Blokarts prêts à courir,
- ✓ 11h15 à 18h00 courses à suivre.

Samedi 19 octobre 2019 : BM 15h11 coefficient : 64

- ✓ 11h30 Briefing pilotes, Blokarts prêts à courir,
- ✓ 11h45 à 18h30 courses à suivre.
- ✓ 19h30 dîner pilotes Salle « Etoile de JADE ».

Dimanche 20 octobre 2019: BM16h03 coefficient: 54

- ✓ **Journée de réserve.** Celle-ci pourra être utilisée si moins de 5 courses ont été courues et validées.
- ✓ 12h30 Briefing, les blokarts prêts à courir,
- ✓ 12h45 à 15h30 courses à suivre
- ✓ 17h00 remise des prix. Le lieu sera précisé ultérieurement.

LICENCE et ASSURANCE:

- ✓ **Les pilotes français** devront présenter leur licence FFCV en cours de validation, visée par un médecin ou présenter un certificat médical mentionnant « *apte à la pratique compétitive du char à voile* », et leur carte de membre du BTF.
- ✓ **Les pilotes étrangers devront présenter :**
 - Une attestation d'assurance couvrant la pratique compétitive du char à voile.

PILOTES MINEURS :

Les pilotes mineurs devront présenter une attestation parentale (*fourni par l'organisateur*) signé par un parent ou le tuteur légal.

INSCRIPTION : Les inscriptions se feront au SNB.



- ✓ Montant de l'Inscription **155€** incluant :
 - Le pot d'accueil du mercredi soir,
 - Et les paniers repas du jeudi, vendredi, samedi et dimanche midi.
- ✓ Dîner pilotes samedi soir : **30€**
- ✓ Location transpondeur : **10€**

Inscription sur le site du BTF (<https://www.blokart-teamfrance.com>) et par virement bancaire **avant le 29 septembre 2019**.

IBAN : FR76 1027 8361 9900 0115 1630 161 / BIC : CMCIFR2A

| |
|---|
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 29 septembre 2019 |
|---|

HEBERGEMENT :

Renseignements à l'Office du tourisme de Saint BREVIN

Tel : 02.40.27.24.32

www.tourisme-saint-brevin.fr

Hôtel 3 étoiles DU BERYL

Adresse : 55 Boulevard de l'Océan, 44250 Saint-Brevin-les-Pins

Téléphone : 02 28 53 20 00

www.hotel-stbrevinlocean.com

Camping 3 étoiles LA COURANCE

Adresse : 110 Av. du Maréchal Foch, 44250 Saint-Brevin-les-Pins

Téléphone : 02 40 27 22 91

www.campinglacourance.fr

Camping 3 étoiles LES ROCHELETS

Adresse : Chemin des Grandes Rivières, 44250 Saint-Brévin-les-Pins

Téléphone : 02 40 27 40 25

www.rochelets.com

Camping 3 étoiles de MINDIN

Adresse : 32 avenue du Bois, 44250 Saint-Brevin-les-Pins

Téléphone : 02 40 27 46 41

www.camping-de-mindin.com



1. REGLEMENT

- 1.1 La course sera régie par les **règles IBRA édition 6 publiée en septembre 2017**.
- 1.2 Des exceptions aux règles de l'IBRA pourront s'appliquer. Elles seront annoncées et Précisées par le Directeur de course lors des Briefings pilotes.
- 1.3 La règle de priorité fondamentale n°1 (E.1) est supprimée et remplacée par : **PRIORITE A DROITE**.

2. ADMISSIBILITE

- 2.1 La course est ouverte uniquement aux Blokarts production et performance.
- 2.2 Les pilotes doivent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription en ligne sur le site internet du BTF (www.blokart-teamfrance.com) **avant le 29 septembre 2019**.

Le montant des frais d'inscription devra être réglé par virement bancaire avant : **le 29 septembre 2019** sur le compte bancaire suivant :
IBAN : FR76 1027 8361 9900 0115 1630 161 / BIC : CMCIFR2A

- 2.3 Les Blokarts seront identifiés par leur transpondeur. Dans le cas où le système de transpondeur serait défaillant, c'est le numéro inscrit sur le Pulley Whip (*numéro fourni par l'organisation*) qui sera pris en compte.

Chaque pilote devra être équipé d'un transpondeur « MYLAPS PROCHIP ». Les transpondeurs pourront être loués auprès de l'organisateur.

- 2.4 Dans le cas où l'organisateur fournirait des autocollants publicitaires, ceux-ci devront être mis en place sur les Blokarts aux emplacements définis par l'organisation.

- 2.5 Tous les pilotes devront signer une décharge de responsabilité (*formulaire fourni par l'organisation*).
- Un parent ou un tuteur devra signer une attestation pour un mineur sur un formulaire également fourni par l'organisation.
- 2.6 Le directeur de course pourra demander à un concurrent de quitter la course s'il estime que celui-ci met en danger la sécurité des autres concurrents, ou s'il démontre qu'il n'a pas assez d'expérience ou d'esprit sportif.

3. CLASSEMENT

- 3.1 Un classement sera établi pour chaque catégorie de poids en Blokart Production et Blokart Performance.
- 3.2 Catégories de poids pour les PERFORMANCE et les PRODUCTION : Light - 70kg, Middle 70kg / 82.5kg, Heavy de 82.5kg / 95kg and super Heavy + 95kg
- 3.3 3 courses minimum par catégorie de poids, courues et validées, sont nécessaire pour valider le championnat d'Europe.
- 3.4 La plus mauvaise course sera retirée après 4 courses courues et validées, puis toutes les 6 courses courues et validées. (Exemple : 11 courses courues et validées = 2 courses retirées)
- 3.5 Il n'y a pas un nombre minimum de pilotes requis par série pour établir ces classements.
- 3.6 Un trophée sera remis au premier de chaque catégorie de poids en Blokart Production et Blokart Performance.

4. FORMAT

Les parcours pourront être modifiés à la discrétion du directeur de course.

- 4.1 2 minutes de pré-départ suivi de 8 à 10 minutes de course.
- 4.2 Les modifications de parcours et/ou de marques seront annoncées lors des briefings pilotes.
- 4.3 Les pilotes à « mobilité réduite » peuvent être aidés par l'équipe d'arbitrage lors d'une course. Afin de permettre de les identifier, un ruban orange devra être fixé sur le Pulley Whip.

5. PROCEDURES DE DEPART

- 5.1 Les départs seront donnés dans un ordre et une répartition définis par le directeur de course. Les Blokarts en attente de leur départ doivent se tenir dans la zone « pré-départ » définie par la direction de course. Ils ne pourront quitter cette zone que sur ordre de la direction de course.

5.2 La ligne de départ doit être traversée dans la direction normale, vers le parcours. Il est interdit de traverser la ligne de départ dans le mauvais sens. Les blokartes ne doivent pas rester à l'arrêt pendant les 2 minutes de pré-départ.

Une "Start box" pourra être mise en place.

5.3 Le drapeau rouge prévaut sur tous les autres signaux visuels.

5.4 Une boîte de départ (son et lumière) sera utilisée pour annoncer le décompte de la procédure.

5.5 Procédure de départ:

- Quelques secondes avant la procédure de départ : drapeau rouge levé
- Signal préparatoire de 2mn : drapeau rouge baissé
- 1mn (signal sonore) : drapeau rouge levé
- Compte à rebours 10s (signaux sonores) : drapeau rouge tenu à l'horizontal
- Top départ (long signal sonore): Drapeau rouge baissé.

6. DRAPEAUX

Les drapeaux suivants seront utilisés.

Tout changement éventuel de drapeau sera précisé par le directeur de course lors du briefing pilotes.



Drapeau rouge levé : **interdit d'aller sur le parcours** en dehors d'une Course **Ou départ** lorsqu'il est abaissé pendant la procédure de départ. (Top départ)



Drapeau à damier : fin de la course pour le pilote qui franchit la ligne d'arrivée.



Drapeau vert : briefing pilotes ou réduction de parcours pendant la course.



Drapeau jaune : la course est annulée.

7. EQUIPE d'ARBITRAGE

Directeur de course : **Lievens MARQUES**, assisté de **Yannick DUMONT**.

Responsable sécurité : **Hugues MARTIAL**.

Président du jury : **Manu GODET**.

Classement : **Sylvie GODET**

8. CONTROLE DE JAUGES

Les Blokarts pourront être contrôlé avant et / ou pendant les courses, par des pilotes désignés par le Directeur de Course.

9. RECLAMATION

En cas de réclamation le pilote concerné devra informer un membre de l'équipe d'arbitrage le plus rapidement possible.

Le temps limite pour réclamer est de 30 mn maximum après l'affichage du classement provisoire des courses courues et validées de la journée.

Le jury sera composé du président du jury assisté de 2 pilotes d'une autre classe et si possible de nationalité différente de celle du réclamant et du réclamé.

10. ASSURANCE

Chaque participant doit être couvert par une assurance « responsabilité civile » en cours de validité.

11. RESPONSABILITE ORGANISATEUR

Les concurrents participent au Championnat d'Europe Blokart sous leur entière responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de perte, vol ou dommage matériel, et en cas de blessures ou de mort subies avant, pendant ou après la course.



CONTACTS C.B.C.V. : clubbrevinoischarvoile@gmail.com